

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil.....	33
en exercice.....	33
présents.....	29
présents par procuration.....	4
absent excusé.....	0

## O B J E T

Personnel communal – Accueil de bénévoles au sein des centres sociaux municipaux.

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS** : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

**SECRETAIRE** : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032825-DE

Actusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2019  
Affichage : 04/04/2019

## EXPOSE DES MOTIFS

Au sein de la commune, l'animation de la vie sociale s'appuie en partie sur des équipements de proximité à savoir les centres sociaux municipaux « Les Campanules » « Les Noëls ». Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Dans une volonté d'associer les citoyens à la vie publique de la Ville de Soisy-sous-Montmorency, les élus font le choix d'offrir aux soisiens la possibilité de participer à l'action de la Municipalité, en leur permettant de mettre leurs connaissances, leur temps et leur savoir-faire notamment à disposition des centres sociaux municipaux.

Ainsi les centres sociaux ont recours à des bénévoles dans le cadre des actions suivantes :

- Le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Les événements ponctuels (Fêtes de quartier, soirées jeux, etc)
- Les comités des usagers des deux structures

## PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le projet de convention de bénévolat,

VU l'avis de la Commission d'Action Sociale et Emploi du 18 mars 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 21 mars 2019,

H.

SUR le rapport de M. Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOpte la mise en place d'une convention de bénévolat,

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette convention.

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,



Acte rendu exécutoire le - 4 AVR. 2019